

## Compte rendu de séance

Séance du 28 Mai 2018

L'an 2018 et le 28 Mai à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de RAVAUD Véronique Maire.

**Présents** : Mme RAVAUD Véronique, Maire, Mmes : BELTZER Valérie, LEDGER Catherine, SERRE Micheline, MM : GILGER Pascal, HANEMIAN Thierry, LAMARRE Mickaël, MASSON Philippe, SKOWRON Patrice

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 9
- Présents : 9

**Date de la convocation** : 22/05/2018

**Date d'affichage** : 22/05/2018

**A été nommé(e) secrétaire** : M. HANEMIAN Thierry

---

Mme le Maire ouvre la séance et le compte rendu de séance du 9 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

Mme le Maire donne la parole à Mme Ludivine AUGÉ venue présenter son projet d'ouverture d'une école "MONTESSORI" dans la commune de Courcelles suivi d'un débat avec les membres du conseil municipal et la présence de deux parents intéressés par ce projet.

### **2018/020 : ANNULATION DELIBERATION 2018/013 : renouvellement CUI**

Madame le Maire indique au conseil que CAP EMPLOI n'a pas accordé le renouvellement du contrat aidé, faute de lui proposer un véritable parcours d'insertion et de formation, et demande l'annulation de la délibération N° 2018/013 prise pour le renouvellement du contrat.

Le conseil décide de l'annulation de la délibération N° 2018/013.

### **2018/021 : ETUDE DIAGNOSTIC TRAVAUX RESTAURATION CHAPELLE "Tête Ronde"**

Mme le Maire informe que des travaux de restauration intérieure et extérieure suite à infiltrations et moisissures seront à envisager. Une étude diagnostic été réalisée par l'architecte Simon BURI de Sombornon (21) en vue de la restauration et de la remise en valeur extérieure et extérieure de la Chapelle de la "Tête Ronde".

La proposition financière pour cette étude s'élève à 4150 € HT soit 4980 € TTC.

Mme le Maire demande au conseil de se prononcer sur cette proposition.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité

#### **DECIDE**

- de retenir la proposition financière de cette étude d'un montant de 4980 € TTC.
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.
- Dit que cette étude fera l'objet d'une nouvelle opération d'investissement

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Convention ENEDIS** : une subvention de 800 € sera versée par ENEDIS pour l'achat d'un défibrillateur.

- **SIEEEN** : Dans le cadre du programme CEE-TEPCV, le SIEEEN propose de rénover et moderniser l'ensemble de l'éclairage public de la commune (pose de leds = économies d'énergie) subventionnés à 100 % pour la fourniture et pose de luminaires (88) et 50 % pour la mise en conformité. le devis du SIEEEN s'élève à 82050 € HT , et la participation communale serait de 10 000 €. Le conseil donne son accord et autorise le maire à signer le devis.

- **Eglise** : Lors de la visite de maintenance de la Sté BODET, le technicien a signalé des problèmes de sécurité pour l'accès aux cloches. Le devis s'élève à 2972 TTC. Le conseil donne son accord.

- **Accès WI-FI** : Proposée par la CCHNVY, la borne WI-FI pour accès à internet est opérationnelle aux abords de la mairie.

- **Syndicat intercommunal de gestion des Ecoles du Val du Sauzay** : Mme le maire donne lecture du projet de statuts. Après débat le conseil donne son accord de principe à cette adhésion sous réserves de modification de certains points des statuts.

La séance est levée à 21 h.

En mairie, le 29/05/2018  
Le Maire  
Véronique RAVAUD

